



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE CONTES**

Décision n° 2024-04-04

OBJET :

Revalorisation du tarif Aide-Ménagère

L'an deux mille vingt-quatre, le douze avril, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration, légalement convoqué s'est réuni à la Maison Ollivier, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Francis Tujague, Président.

Etaient présents : TUJAGUE Francis, Président, COLOMBO Nicole, Vice-Présidente, AKEB Kader, EZINGEARD Nadine, CELESCHI Dominique, IRLES Fabienne, REBERAC Dominique, ANGELOZZI Alice, BOCQUET Maria

Absente représentée : VANNUCCI Malika

Etaient excusés : COUDON Christiane, ALUNNI Charles, RAYBAUT Annie

Le Quorum est atteint.

Mme IRLES Fabienne a été nommée secrétaire de séance.

Le président indique que, par délibération en date du 3 avril 2023, un système de calcul du tarif d'aide à domicile relevant du C.C.A.S. avait été adopté.

Il conviendrait de revaloriser ce système selon le tableau ci-dessous à compter du 1^{er} avril 2024 :

REVENUS	REVENUS	COUT HORAIRE
Personnes seules	Couple	FACTURE EN 2024
- de 583.15 €	- de 1 046.42 €	7.05 €
- de 683.28 €	- de 1 187.12 €	10.58 €
- de 1 213.19 €	- de 1 832.44 €	12.93 €
- de 1 524.49 €	- de 2 286.74 €	17.63 €
+ de 1 524.49 €	+ de 2 286.74 €	22.33 €

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
OUI L'EXPOSE DE SON PRESIDENT
ET APRES EN AVOIR DELIBERE**

ADOPTE, à compter du 1^{er} avril 2024, le barème précité pour le calcul du tarif horaire de l'aide à domicile pour les bénéficiaires relevant du C.C.A.S.

Les sommes perçues seront versées sur l'article 7066 du budget 2024.

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-260600366-20240412-2024-04-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Publication : 23/04/2024

Le Président, Francis Tujague

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Fabienne IRLES

Le Président,
Francis TUJAGUE